

**DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR
PASSEPORT TALENT CHERCHEUR – PROGRAMME DE MOBILITÉ**

NOM

Prénom(s)

E-mail.....@.....

Originaux ET photocopies. Les documents doivent être en français ou traduits par un traducteur assermenté. Merci de présenter les documents suivant l'ordre de la liste.

- Passeport en cours de validité (toutes les pages écrites, visées et tamponnées)
- Titre de séjour en cours ou Visa de long séjour avec confirmation de validation
- Acte de naissance de l'intéressé(e) avec filiation
- Le cas échéant, acte de mariage et actes de naissance des enfants avec filiation

- 3 photos d'identité récentes parfaitement conformes aux normes biométriques françaises : www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F10619

- Justificatifs de domicile (de moins de 6 mois)
 - > Vous êtes locataire: contrat de bail +facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe, ou d'accès à internet ou certificat d'assurance habitation OU une attestation de résidence
 - > Vous êtes propriétaire : acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou d'accès à internet ou certificat d'assurance habitation
 - > Vous êtes hébergé par une personne privée : attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant (avec copie du titre de séjour le cas échéant) + contrat de bail ou acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe ou d'accès à internet de l'hébergeant ou certificat d'assurance habitation

- Convention d'accueil du conjoint/parent chercheur indiquant l'appartenance à un programme de mobilité entre au moins deux organismes de recherche agréés dans au moins deux Etats membres de l'Union Européenne. Cette convention est établie entre le chercheur et l'organisme de recherche dans le premier Etat membre.

- Contrat de travail avec l'organisme de recherche en France ou justificatif de ressources

- Diplôme au moins équivalent au master.

Certifié exact, le Signature du demandeur :

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES AU GUICHET

Le Centre de Mobilité Internationale de Brest procède à un traitement informatique de vos données personnelles dans le cadre de la gestion de votre dossier. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification des informations vous concernant, en adressant votre demande avec la copie de votre passeport : Par courrier ou par mail : Centre de mobilité internationale de Brest Cité internationale – 235 cours Aimé Césaire - CS93837 - 29238 Brest Cedex 3 / cmibrest@univ-brest.fr
MAJ le 03/02/2020